# A TRAVERS L'EUROPE

### L'élection de la Charente

A la suite du désistement de M. Paul Deroulède, le comité boulangiste a adressé aux électeurs de la Charente l'appel suivant :

Electeurs de la Charente :

Malgré la pression officielle la plus éhontée, en dépit des manœuvres les plus perfides, vous êtes plus de vingt mille qui, dans toute l'indépendance de votre amour pour la France et pour la République, avez courageusement voté pour le candidat du parti national.

Menaces administratives, affiches blanches, dénonciations calomnieuses, appels à la peur, nos adversaires ont mis tout en œuvre pour ébranler vos courages et fausser vos convictions. Bien plus, le recensement officiel des voix fait éclater aux yeux de tous les fraudes électorales les plus coupables.

Nous avons à nous glorifier d'une défaite subie dans de pareilles conditions, bien loin d'en rougir. Ensemble, a un jour donné, nous reprendrons la lutte.

Le candidat du parti républicain national, notre vaillant ami Paul Deroulede, s'est incliné devant la décision que nous avons prise dans l'intérêt de la République.

Avec une patriotique abnégation, il retire sa candidature.

Au deuxième tour de scrutin, deux candidats restent donc seuls en présence.

L'un, M. Gellibert des Seguins personnifie la monarchie. L'autre, M. Lazare Weiller, se réclame de la République. Cette situation suffit a vous dicter votre devoir.

Républicains, nous conseillons à nos amis républicains de la Charente, mettant de côté toute considération accessoire, de voter contre la monarchie pour la République.

Les électeurs de la Charente ont repondu a cet appel en élisant le candidat de la monarchie.

* *

### Ça se décolle

"Ça se décolle," a-t-on dit autrefois ; "ça se déclanche," dit aujourd'hui M. Ranc, dans le *Matin*, en parlant du général Boulanger.

En écrivant ces irrévérencieuses paroles, M. Ranc vise un article de la *France* disant :

Il n'y a donc, à l'heure actuelle, pour les républicains de toute nuance, qu'un candidat dans la Charenté et nous ne doutons pas que M. Deroulede ne complete dans ce sens, le désistement qu'il a si promptement donné. Dans tous les cas, il n'y a plus pour la *France* de candidat que M. Lazare Weiller.

M. Ranc ajoute :

Ce n'est pas parce que M. Deroulede et avec lui son géneral ont été battus dans la Charente, ce n'est pas parce que cet échec a montré le peu de solidité de l'entreprise, ce n'est pas parce qu'il est maintenant démontré que M. Boulanger est impuissant comme remorqueur de candidatures, ce n'est pas pour cela que la *France*, que le *XIXe Siècle* font machine en arrière et que d'autres peut-être hésitent encore, mais préparent leur évolution.

Non, ce qui a déterminé l'extraordinaire désarroi ou nous voyons les boulangistes, c'est que l'élection de la Charente a fait éclater a tous les yeux ce qu'il y avait de contradictoire dans l'opération tentée, par des hommes venus de tous les partis, au profit non pas d'une idée, mais d'une individualite.

Tant que le general Boulanger n'a rien dit, tout lui a réussi. Du moment où, obéissant a l'influence néfaste de M. Naquet, croyant a ce professeur, a ce docteur en politique, il a cédé a la tentation d'exposer ses principes et son programme (quels principes et quel programme !) la decadence a commencé. Et dans la situation du général, quand on se met a descendre, ça va vite. Vous connaissez la legende de Michel Marin : *Degringolavit de branchâ in brancham atque fait pouf !* L'élection de la Charente est venue, et le général, représenté par M. Deroulede, a fait pouf !

* *

### Maladie de Frédéric III

La *Pall Mall Gazette* a reçu de Berlin le texte du rapport médical rédigé par le Dr Mackenzie trois heures après la mort de l'empereur Frédéric, sur la demande que lui en fit Guillaume II en présence du prince de Bismarck ; ce rapport doit être déposé aux archives de l'Etat. Voici ce document :

"A mon avis, le mal auquel a succombé l'empereur Frédéric III est un cancer. Le mal a commencé probablement dans les couches les plus profondes des tissus et la structure cartilagineuse du larynx en a été atteinte a une date très ancienne. La petite excroissance que j'ai constatée en examinant pour la première fois le défunt empereur a été enlevée par moi à l'aide d'opérations intralaryngiennes, et quoique toutes les parties extraites eussent été soumises à l'examen du professeur Virchow, celui-ci n'a pu découvrir dans ces portions de tissus la preuve de l'existence du cancer.

"Mais l'examen des expectorations fait au commencement du mois de mars par le professeur Waldeyer amena les pathologistes à croire que le cancer existait à cette époque. Aujourd'hui, il est impossible de dire si le mal a eu un caractère cancéreux dès son origine ou s'il n'a pris ce caractère que quelques mois après son apparition. Le fait que d'autres affections, la périchondrite et la carie des cartilages, ont joué un rôle actif et important dans le développement du mal, a sans doute beaucoup contribué à l'impossibilité d'arriver, avant une date récente, à formuler une opinion précise sur la nature du mal.

"Signé : MORELL MACKENZIE."

*P. S.* En tant que mes observations depuis le mois d'août m'ont permis de me former une opinion, je suis complètement d'accord avec celle de sir Morell Mackenzie.

"Signé : T. MARK HOWELL."

D'après le correspondant du *Gaulois*, l'impératrice Victoria aurait été opposée à l'autopsie.

"Les journaux officiels avaient annoncé qu'elle n aurait pas lieu, mais les professeurs Bergmann, Waldeyer, Bramann ont, dans l'intérêt de leur réputation médicale, fait des démarches pressantes auprès du chancelier pour obtenir que l'autopsie eût lieu, afin de démontrer la supériorité des docteurs allemands sur les médecins anglais, qui avaient toujours nié l'existence d'un cancer.

"Le chancelier eut vite convaincu le nouvel empereur ; mais restait à obtenir l'assentiment de l'impératrice. Ce fut Guillaume II qui s'en chargea ; il dut insister pendant plus d'une heure pour obtenir cette autorisation que sa mère donna, enfin, sur le conseil du grand duc de Bade, à la condition que l'autopsie se bornerait au larynx et aux poumons.

"Le docteur Bergmann sollicite la publication du diagnostic déposé par lui, l'année dernière, aux archives impériales ; il paraît que toutes les phases de la maladie de l'empereur y sont décrites avec une exactitude étonnante, et que la mort de l'empereur y était annoncée pour le mois de juin au plus tard.

"On s'attend à la prochaine publication de ce diagnostic."

* *

### Laïcisation des églises

Certain ministre en France s'avisa un jour en réponse à une interpellation d'un membre de la droite sur les vols dans les églises, déjà assez nombreux à cette époque, de soutenir effrontément qu'il s'en commettrait moins sous la république que sous la monarchie ?

Depuis trois ou quatre ans, les vols se sont tellement multipliés dans les églises qu'on les compte par milliers. La chronique des *Exploits républicains* ne suffit plus à les mentionner. Les voleurs de profession croient pouvoir se permettre impunément contre les temples matériels ce que le gouvernement républicain fait contre l'Eglise elle-même. Et il semble, en effet, que l'impunité leur soit assurée. Pour eux pas de police, pas de gendarmes. C'est miracle si l'on apprend de temps à autre qu'un de ces bandits qui pullulent a été arrêté par hasard. On dirait qu'ils opèrent pour le compte de la politique républicaine.

Et de fait, ils la servent. Grâce à eux, un nouveau genre de laïcisation se produit : la laïcisation des églises par le vol. Comme leur audace et leur cupidité sacrilèges ne s'arrêtent pas devant le tabernacle lui-même, et comme ils opèrent le jour aussi bien que la nuit, on est obligé, dans beaucoup d'endroits, à la campagne surtout, de tenir l'église fermée, et dans les villes de rentrer avant le soir, la sainte Eucharistie et les vases sacrés en lieu sûr. Dès lors, les fidèles ne peuvent plus venir prier à l'église, ou, si elle est ouverte, ils n'y trouvent plus de Saint-Sacrement. L'église n'est plus rien pour la piété des fidèles sans le Dieu de l'Eucharistie. Là même, par conséquent, où elle reste ouverte, ils n'y viennent plus ; car c'est le soir surtout, après les occupations de la journée, qu'il est plus facile à beaucoup de chrétiens de venir adorer le Saint-Sacrement. Mais les voleurs, devenus légion, ne permettent plus de laisser dans le tabernacle l'hostie sainte avec le ciboire. Bien avant la nuit, il faut, par prudence, la retirer. C'est la laïcisation des églises, plus radicale, plus effective que ne l'ont encore effectuée les lois républicaines.

# PARLEMENT PROVINCIAL

## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

QUEBEC, 3.

### SEANCE DE L'AVANT-MIDI

La séance est ouverte à 11.30 heures a.m.

M. SHEHYN propose que la chambre se forme en comite de subsides.

M. TAILLON propose comme amendement que la chambre condamne le gouvernement, pour avoir émis des mandats spéciaux au montant de $180,000 sans y avoir été autorisé par la législature. Dans son discours à l'appui de son amendement, le chef de l'opposition dénonce plus particulièrement les depenses entraînées par la conference provinciale et l'augmentation des dépenses pour l'administration de la justice.

M. MERCIER tente de justifier ses prodigalites, en alléguant que la conference provinciale a donné les meilleurs résultats, et que le scandale de Fahey et Nagelle lui a fait un devoir de ne rien épargner pour déjouer les complots des malfaiteurs.

A 1 heure, le debat est ajourné et la séance est levée.

### SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance est reprise à 3 hrs.

M. LEBLANC fait observer que la loi spécifie les cas ou des mandats speciaux pourront être émis, mais dans le cas actuel la loi a été violee, car aucun des mandats en question n'a été émis dans l'intérêt public.

Il censure le gouvernement pour avoir dépensé $10,000 en rapport avec la conférence provinciale, et prouve par les documents officiels qu'une grande partie de ces depenses a été entraînée par les réceptions données aux délégués, les dîners, bals et voyages de plaisir donnés en leur honneur. Il termine son discours en faisant ressortir les gaspillages pratiqués par le gouvernement, notamment dans le département des travaux publics, dont le titulaire fut dans le temps dénoncé par les organes libéraux eux-mêmes.

M. McSHANE soutient qu'il ne s'est pas dépensé un seul sou dans son département sans qu'il puisse en rendre compte.

L'amendement est mis aux voix et rejeté par un vote de 32 contre 18 et la motion principale est adoptée sur la même division.

La chambre se forme en comité de subsides et adopte plusieurs articles du budget.

A six heures, la seance est suspendue.

### SEANCE DU SOIR

La chambre se forme en comité général pour considérer le bill autorisant la ville de Montreal à consolider sa dette et à faire certains autres actes.

M. LAFONTAINE condamne la clause concernant l'élargissement de la rue Saint Laurent. Il est injuste, dit-il, de faire payer un quart des frais d'expropriation à ceux qui sont expropriés. Il propose en consequence comme amendement, que les frais d'expropriation soient répartis par moitié sur la ville même et les propriétaires sur la rue Saint Laurent ou dans le voisinage.

M. BOYER appuie vigoureusement le bill, en se basant sur le fait qu'en 1884 une loi semblable avait été adoptée pour l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. McSHANE accuse M. Boyer d'être interessé dans l'élargissement de la rue Saint Laurent. Si la ville, dit-il, a besoin d'un terrain qu'elle en paie le prix en entier ; au surplus, l'expérience de la rue Notre-Dame est là pour prouver que l'élargissement des rues n'augmente pas les affaires qui s'y font.

M. MERCIER fait observer que sous la loi actuelle les deux tiers des frais vont à la charge des proprietaires et l'autre tiers à la charge de la cité. Il est proposé dans le bill soumis à la chambre de mettre la moitié des frais à la charge de la cité ; si, ajoute-t-il, la chambre est pour l'ancien état de choses, elle n'a qu'a le dire et je me rangerai à son avis.

M. TAILLON se prononce également en faveur du bill.

M. McSHANE souleve un point d'ordre. La question, dit-il, ne saurait être discutée plus longtemps, attendu qu'il est 9.35 p.m. et que le temps alloué à la discussion des bills privés est expiré.

M. MERCIER soutient qu'il suffit que la majorité de la chambre y consente pour que le vote puisse encore être pris sur l'amendement de M. Lafontaine.

L'amendement est finalement mis aux voix et rejeté par un vote de 30 contre 13.

M. McSHANE propose comme autre amendement que la clause concernant l'élargissement de la rue Saint Laurent soit laissée de côté pour un an, afin de permettre aux adversaires du projet de recueillir à l'appui de leurs prétentions, les signatures de la majorité des contribuables.

Cet amendement est repoussé par un vote de 29 contre 12.

Le bill est considéré en comité, lu pour la troisième fois et adopté.

La Chambre se forme en comité général pour considérer le bill concernant le reglement de la question des biens des Jésuites et plus particulièrement la clause affectant $60,000 aux institutions protestantes.

M. CAMERON serait d'avis d'affecter un tiers de cette sommie aux colléges et les deux autres tiers aux ecoles modèles et académies.

M. OWENS est d'avis de laisser cette question de repartition au comité protestant du conseil de l'instruction publique.

M. McSHANE provoque une grande hilarité en remerciant les députés protestants de faire ainsi tout en leur pouvoir pour aider le premier ministre a régler cette question. S'il était en mon pouvoir, dit-il, je vous donnerais $100,000, car si vous êtes peu imposants par le nombre, vous l'êtes par la place que vous occupez. Je sais que pour plusieurs d'entre vous, le député d'Huntingdon notamment, la pilule a été dure a avaler mais enfin c'est fait.

Après une assez longue discussion, le bill est adopté.

Les bills suivants sont aussi adoptés :

Bill concernant la procedure dans certaines causes requérant une prompte solution.—M. Mercier.

Bill concernant l'admission a la pratique des professions libérales de certains étudiants qui ont pris part a l'expédition du Nord-Ouest en 1885.—M. Lafontaine.

Bill pour amender l'article 1925 du code de procedure civile.—M. Tessier.

La Chambre se forme en comité sur le bill de M. Beauchamp et apres avoir rapporte progres demande de pouvoir siéger encore.

A 12.20 hrs la séance est levée.


# AU TEMISKAMING

PAR

JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-8o

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

W. O. McKAY

Importateur de Vins, Liqueurs, Cigares et Tabacs ; aussi propriétaire de

"L'HOTEL RICHELIEU"

Agents pour les Commerçants de Bois.

446, 448 et 450 rue Sussex

LA PLUS GRANDE MANUFACTURE DE BALANCES DU CANADA

Au delà de 100 différents genres de :

BALANCE —A— Charbon

BALANCE —A— FOIN

BALANCE —A— Grain

BALANCE —A— Thé

*Vitrines d'exposition canadiennes* (Show Cases), *Tiroirs à argent*.

Couteaux et Outils de Bouchers

Ecrivez et informez-vous de nos CONDITIONS DE VENTES et une liste de prix.

S'adresser

C. Wilson & Fils

16, ESPLANADE STREET, 16

TORONTO, Ont.

Veuillez mentionner le journal LE CANADA.

L. N. LOYER

Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epiceries

No 165, coin des rues Sussex et Clarence, Ottawa.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épiceries dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage. 12f H 87-1a

TAPISSERIE

Je viens d'acheter le stock de TAPISSERIE de la maison E. White. J'offrirai cette semaine ce stock en vente en détail, à des prix beaucoup plus bas que les marchands d'Ottawa ont payé dans le gros. M. White m'a transféré toutes les affaires de son département de la tapisserie.

Wm. HOWE

Rue Rideau, Succursale No 393 rue Cumberland.

G. PHILBERT

IMPORTATEUR

DE

TAPISSERIES

AMERICAINES, ANGLAISES ET ECOSSAIS

Coin des rues Dalhousie et Saint-Patrice, Ottawa

PEINTURE

TAPISSERIES

PEINTURES PREPAREE

HUILE

MASTIC

PINCEAUX,

VITRES, et

ARTICLES DE PEINTRE EN GENERAL

TOUT HOMME

QUI EST FAIBLE, NERVEUX, DEBILITÉ, qui dans son JEUNE AGE a pu FOLIE, ont avec perte complète de MEMOIRE, de CORPS et de ESPRIT et 43 VITALITÉ [illegible] qui entraîne [illegible] dérangements dans le système organique des SOURCES de la VIE, MAUX DE TETE, MALADIE DE L'EPINE DU DOS, PERTES NAVRANTES, PERTE DE MEMOIRE, [illegible] et BRUSQUE DÉCLIN de TEMPERAMENT, BOUTONS et ROUGEURS sur la figure et tous les symptômes de DEBILITE GENERALE CONSOMPTION dans un avenir rapproché, d'INSANITÉ, [illegible] MALADIES DE LA JEUNESSE, [illegible] dans le sang, complet chez les vieux et [illegible] jeunes qui donnent de la force aux POUMONS et aux NERFS, [illegible] le système [illegible] tant en défaut toute [illegible] physique de l'homme. A l'aide de notre spécifique No 23 les [illegible] peuvent être guéris en moins de deux [illegible] Quand [illegible] deux semaines, $2. Guérison Garantie. Notre spécifique No 24 est un REMÈDE infaillible pour toutes les MALADIES DE LA VESSIE et des REINS qui affaiblissent et [illegible] Vendu d'après notre GARANTIE par écrit qu'il [illegible] Prix $2. Compagnie de Médecine de Toronto, Toronto, Ont.

CONSOMPTION

Cette maladie affreuse, qui durant tant d'années a résisté [illegible] de plusieurs physiciens [illegible] rien pour la diminuer, rien pour la guérir. Maintenant ce n'est plus une maladie incurable [illegible] qui ne soit soulagée par quelques médecins [illegible] RÉCENTES découvertes [illegible] POUMONS et des parties [illegible] des poumons ou de l'affectent pas malgré [illegible] enflammées et empoisonnées par les [illegible] cette cruelle maladie en même temps qu'elles [illegible] les douleurs et les brûlements de poitrine qui [illegible] généralement la consomption. Prix $1.

GUERISON GARANTIE

COMPAGNIE DE MEDECINE DE TORONTO, TORONTO, ONT.

TEINTURE pour les CHEVEUX

Ces célèbres teintures ne sont pas nuisibles à la santé. Nous en avons les couleurs suivantes, et les plus belles nuances dépendent de la couleur des cheveux : noire, brun foncé, brun clair, châtain, chamois clair, blond doré, blond cendré. Elles imitent les cheveux avec votre commande. Prix $2 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

ARTICLES DE TOILETTE

En nous écrivant votre commande, spécifiez ce que vous désirez pour et nous vous garantissons que vous serez parfaitement satisfaits. Le No 8 donne au teint la fraîcheur de la jeunesse ; c'est une préparation qui n'affecte pas la peau et dont vous pouvez vous servir sans rien perdre à vos ébats. Prix $1.25. No 9, fait disparaître les rides. Prix $2.00. No 10, fait disparaître les taches causées par les affections du foie. Prix $1.25. No 11 fait disparaître les boutons sur le visage. Prix $1.25. No 12 fait disparaître les taches de rousseur. Prix $1.25. No 13 fait disparaître les taches de vieux. Prix $1.25. No 14 fait disparaître le lait. Prix $1.25. No 15 fait disparaître les vergetures. Prix $2.00. No 16 fait disparaître les marques de la petite vérole. Prix $1.25. No 17 empêche la trop grande transpiration. Prix $1.25. No 18 est une préparation infaillible pour conserver les cheveux ou les faire pousser. Prix $1.25. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

LE BUSTE

No 19 est une préparation interne et externe qui développe la poitrine [illegible] et lui donne les plus belles proportions. Cette préparation tient à fait inoffensive et infaillible. Prix $2.00. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

MALADIES DES FEMMES

No 20 est infaillible pour les leucorrhées, descente de la matrice, toutes les maladies chroniques des femmes sont guéries. Les médecins les plus éminents recommandent cette préparation comme une des plus efficaces. Prix $2.00 la bouteille. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Pilules Régulatrices Françaises

Bien supérieures au seigle ergoté, à la tanaisie, la menthe ou l'aloès. Recommandées par des centaines de femmes qui en font usage tous les mois. Elles sont infaillibles, préviennent la douleur et amènent la RÉGULARITÉ. Prix $2. Compagnie de remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

Névralgie et Rhumatisme

Guérison certaine par l'usage du spécifique No 22. Il faut attribuer la popularité de cette préparation à son efficacité. Prix UNE PIASTRE. Compagnie de Remèdes de Toronto, Toronto, Ont.

AVIS AUX MÈRES — Le "SIROP CALMANT DE MRS WINSLOW" devrait toujours être employé pour les enfants tout leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au goût. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en réglant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mrs Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

POUR LA

Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gelée de Concombres et de Roses et Moloderma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçu.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75 RUE SPARKS

Prescriptions pour médecins et familles préparées avec soin.

Communication téléphonique 1-2-88

Aux Peintres et au Public en Général

Tapisseries, Peintures, Huiles, Etc

Je pose les grandes vitres de chassis (Plate Glass)

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

JOHN SHEPHERD

227, Rue Rideau, Ottawa

Fonderie de Hull

Le soussigné vient de faire l'acquisition de la fonderie de Hull et est maintenant préparé à exécuter toutes sortes d'ouvrages dans la ligne de fonderie, pièces légères ou pesantes de toutes dimensions, au plus bas prix.

M. Lawson est un homme pratique qui a eu plusieurs années d'expérience, et garantira tous ces ouvrages faits a son établissement.

T. LAWSON

Rue Brewery, Hull, Rue George, Ottawa.

FERRONNERIES

L'une des plus anciennes maisons comme celles de la vallée de l'Ottawa et des mieux qualifiées sous le rapport des bas prix et de la qualité des articles offerts en vente.

McDougall & Cuzner

Enseigne de la grosse Tarrière.

MAGASINS :

Rue Sussex et rue Duke, Chaudiere

23 11 87-88

Pour acheter DES Vêtements

Aux Conditions les plus Favorables

ALLEZ AU

Nos 269 et 271, rue Wellington

On vous ne embarrassé de faire un choix l'assortiment en magasin étant des plus complet.

J'achète et je vends au comptant seulement, de sorte que je puis vendre à meilleur marché que toute autre maison à Ottawa.

Conditions : Au comptant seulement

P. O'Reilly

CARTES PROFESSIONELLES

M. J. GORMAN, LL.B.,

(Successeur de L. A. Olivier)

Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.,

BUREAU

Coin des Rues Rideau et Sussex

OTTAWA, ONT.

BELCOURT & MACCRAKEN

Avocats, Procureurs, Notaires, &c.

ONTARIO ET QUÉBEC

Scotish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'Cara & Remon

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PRES DE L'HOTEL RUSSELL

MARTIN O'GARA C. R. E. P. REMON

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires commerciales.

Bureau : Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argent à prêter sur propriétés foncières.

A. F. McINTYRE, Solliciteur de la Banque de Montréal.

J. TRAVERS LEWIS, Solliciteur de la Banque Union.

R. G. CODE. 28-1-88

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, Etc.

Bureau : 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Suprême, le Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ON

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Suprême et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

TAYLOR MCVEITY. GEO. F. HENDERSON.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY

AVOCATS, SOLLICITEURS

Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

MCLEOD STEWART F. H. CHRYSLER

J. J. GODFREY

VALIN & CODE

Avocats, Solliciteurs, Etc.

BLOC EGAN, RUE SPARKS

vis-à-vis l'Hôtel Russell.

Bradley & Snow

AVOCATS, SOLLICITEURS POUR LA COUR SUPREME, NOTAIRES, ETC.

R. A. BRADLEY. A. T. SNOW.

Argent à prêter à 6% avec privilège de remboursement en aucun temps.

GUNDRY & POWELL

Avocats, Solliciteurs, Etc.

AGENTS POUR LA COUR SUPREME ET LES DEPARTEMENTS

Bureau : 25 rue Sparks, en face de l'Hotel Russel

Arthur W. Gundry F. C. Powell.

HODGINS, KIDD & RUTHERFORD

Avocats, Solliciteurs, Notaires, etc.

Agents pour la Cour Suprême, le Parlement les Départements Publics, etc.

ARGENT A PRETER

Bureaux : Scottish Ontario Chambers, Ottawa Kemptville, Ontario.

JOHN HODGINS GEO. E. KIDD

ALEX. C. RUTHERFORD

BRANCHE D'INFORMATION DES MARCHANDS DETAILLEURS

LINDEN & COLE

Comptables, Collecteurs et Agents Mercantiles

No 40½ RUE ELGIN, OTTAWA

Loyers et dettes collectés, livres ajustés et audités.

B. LINDEN. W. A. COLE

Dr FISSIAULT

DENTISTE

COIN des RUES RIDEAU et SUSSEX

OTTAWA

Heures de bureau : de 9 à 5 heures.

John Kerrigan

PLOMBIER SANITAIRE

Spécialement recommandé pour le posage des appareils de chauffage.

No 106 Rue SYON

CHS. DESJARDINS

AGENT D'ASSURANCE ET COURTIER

Hotel Russell, No 26 rue Sparks

OTTAWA

Représente la CITIZEN, départements du Feu, la Vie et des Accidents ; aussi agent pour plusieurs Compagnies Anglaises de première classe.

Capitaux réunis : - - - $40,000,000

Marchand de Boyaux à incendies et toutes espèces de marchandises en caoutchouc, commandées reçoivent une attention immédiate.

M. Desjardins donne une attention toute spéciale aux affaires d'assurance

LAURENT DUHAMEL

ETAL DE MARCHE BY

Assortiment complet des meilleures viandes du marché d'Ottawa. En gros et en détail : mouton, porc, saucisses, etc. Comme par le passé, M. Duhamel se fera un devoir de satisfaire les pratiques qui voudront bien l'honorer de leur bienveillant patronage. 1 12 87-88

W. E. BROWN

MANUFACTURIER ET MARCHAND DE

CHAUSSURES EN GROS !

A transporté son établissement au

No 61, RUE RIDEAU

19 11 87-88 (Porte voisine de M. Wall, épicier

Isidore Despatie

PLATRIER

141—RUE KING—141

OTTAWA 23 11 87 87

MAISON SAINT-GEORGE

102 ET 104 RUE RIDEAU

Vins, Liqueurs, Eau-de-Vie et Cigars importés de premier choix.

Jugez par vous-même en venant nous faire visite. 12 87-88

LOTERIE NATIONALE DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le curé A. Labelle

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

LE QUATROZIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

Classe D. MERCREDI, 18 JUILLET 1888, A 2 HEURES P.M.

Valeur des Lots, - - - $60,000

1ère SERIE { Valeur des Lots, - - - - $50,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 5,000 } $1.00 le Billet

2me SERIE { Valeur des Lots, - - - - $10,000 / Gros Lot : Un immeuble de - 1,000 } 25 cts le Billet

DEMANDE DE BILLETS

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de ne payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

à S. E. LEFEBVRE, Montréal, Canada.

M. Lefèbvre vous fera bien expédier à l'adresse ci-dessus

billets de 1re série à $1.00.

billets de 2me série à 25 s.

La somme de $ ..... est ci-jointe.

Nom .....

Rue ..... No.

ou Boîte du Bureau de Poste No.....

Localité .....

ADRESSE

REMARQUE—Pour vous servir de cette formule de Demande de Billets, enlevez-la et mettez-la avec l'argent dans une enveloppe adressée à S. E. Lefebvre, 19 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada, L. A. Trepanier No 31, Rue Saint Patrice, agent pour Ottawa.

GRANDE VARIETE DE CHAPEAUX

FRANCAIS, ANGLAIS, AMERICAINS et CANADIENS, Etc.,

CHEZ

JOSEPH COTE

114 — RUE RIDEAU — 114

OTTAWA.

MEUBLES ! MEUBLES !

Voici le temps d'acheter à bas prix des Meubles de

BONNE QUALITE

CHEZ

HARRIS & CAMPBELL

36, 38, 40, 42, 44

RUE O'CONNOR, Près de la Rue Sparks

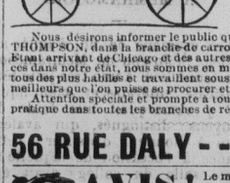

Manufacture de VOITURES !

ROYALE

L'EVEILLÉ & MATHÉ

PROPRIETAIRES

Nous désirons informer le public que nous avons fait l'acquisition du poste d'affaires de S.D THOMPSON, dans la branche de carrosserie, plus spécialement voitures légères, Sulkeys, etc. Etant arrivés de Chicago et des autres villes américaines nous avons pulsé de grandes connaissances dans notre état, nous sommes en mesure de garantir entière satisfaction. No ouvriers sont tous des plus habiles et travaillent sous notre direction ; les matériaux employés sont aussi les meilleurs que l'on puisse se procurer et nos prix très bas.

Attention spéciale et prompte à toutes commandes, tel est le système que nous mettons en pratique dans toutes les branches de réparations.

56 RUE DALY - - 19 ET 21 RUE STEWART

AVIS ! Le meilleur endroit à Ottawa pour acheter des Patins et autres articles en fait de quincailleries et ferronneries, c'est PATINS !

Chez Thos. Birkett, 115 rue Rideau

P. S.—1,000 paires de Patins de tous prix et de toutes les grandeurs ; 1,000 Clochettes pour aleig Venez et voyez par vous-mêmes. 21 11 87-1

COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE

E. B. EDDY & Cie

(LIMITEE)

ETABLIE EN L'ANNEE 1854. INCORPOREE EN L'ANNEE 1883

HULL, P. Q.

Manufacturiers et Marchands en Gros de

BOIS DE CHARPENTE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Ouvrages de Maisons, Etc, Etc, Etc

Seaux, Baquets, Planches à laver, Boites et Caisses d'emballage,

ALLUMETTES "TELEGRAPHE" DE PREMIERE QUALITE

16—1—88—q